

Changements positifs pour la petite hydraulique?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin.ch : Fachzeitschrift und Verbandsinformationen von Electrosuisse, VSE = revue spécialisée et informations des associations Electrosuisse, AES**

Band (Jahr): **96 (2005)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-857767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Changements positifs pour la petite hydraulique?

Deux projets législatifs qui prévoient des changements essentiellement positifs pour la petite hydraulique sont actuellement en préparation. Ceci permettrait augmenter l'engagement des entreprises pour les petites centrales hydrauliques.

Qu'est-ce qu'une PCH?

Comment peut-on définir clairement une petite centrale hydro-électrique? Le critère déterminant est-il celui de la puissance, du coût, de la production, de la taille ou est-il politique, voire conjoncturel? Cette énumération de critères possibles montre bien qu'il existe une multitude de définitions, toutes subjectives. En Suisse, la définition officielle d'une petite centrale comprend sept catégories de puissance, échelonnées entre 1 et 10 000 kW.

Production décentralisée d'électricité ...

Au 19^e siècle, plus de 10 000 petits aménagements hydrauliques alimentaient en énergie les industries et les manufac-

tures suisses. En 1914, le registre des droits d'eau fait mention de 7000 petites centrales hydrauliques de moins de 10 mégawatts (MW) de puissance, dont 90% avaient une puissance de moins de 300 kilowatt (p. ex. les roues à eaux et les petites turbines). Au cours du 20^e siècle, la densification des réseaux électriques, l'offre d'énergie produite à des prix avantageux par les grandes centrales hydro-électriques et la concurrence des petites génératrices à combustible fossile, flexibles et bon marché, ont conduit à la disparition de la plus grande partie des petites centrales hydrauliques.

Si bien qu'en 1985, il ne restait plus qu'environ 1000 petites centrales hydro-électriques de moins de 10 MW encore en service, dont environ 700 avaient une puissance de moins de 300 kW. A cela, il convient d'ajouter env. 400 installations qui utilisaient directement l'énergie mécanique.

Exemple: Centrale de Blanches Fontaines

La Centrale de Blanche Fontaine est située dans la région de Bassecourt, dans le Canton du Jura en Suisse. Située dans une ancienne usine, cette installation comprend une retenue, une conduite forcée d'une longueur de 600 m, un groupe turbine alternateur et un canal de restitution.

Avec une dénivellation exploitable de 28,4 m, la turbine Francis Picard et Pictet, datant de 1913, développe une puissance de 125 kW environ. Elle injecte sa production dans le réseau électrique des Forces Motrices Bernoises.

Bien que les équipements électromécaniques fonctionnent à la satisfaction de leur propriétaire, une étude de réhabilitation a été entreprise.

Une augmentation du débit d'installation, le remplacement de la conduite forcée et la mise en service d'un nouveau groupe turbine/alternateur (y compris le contrôle/commande) permettrait de multiplier la production annuelle par 1,5, tout en augmentant la rentabilité de l'installation.

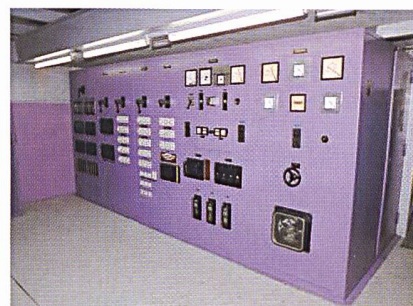


Intérieur de la centrale de Blanches Fontaines: Turbine Francis «Picard et Pictet» 125 kW et alternateur.

LApEI et OEnE

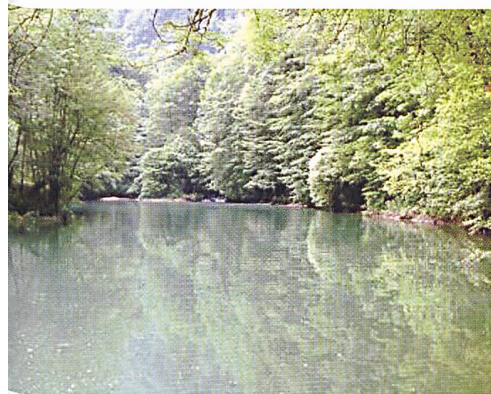
Deux projets législatifs qui prévoient des changements essentiellement positifs pour la petite hydraulique sont actuellement en préparation. La LApEI vise à redéfinir la base pour l'approvisionnement en électricité, mais aussi pour le soutien aux énergies renouvelables, après le rejet de la LME. Après la consultation (30.9.04) et la discussion au parlement, la loi pourrait entrer en vigueur en 2007.

Dans le cadre de la concrétisation de la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire, on propose aussi la modification de l'article 7 alinéa 7 de l'actuelle loi sur l'énergie. Les frais causés par les «15 centimes» pour le courant des petites centrales hydrauliques seraient pris en charge par une redevance sur le réseau de transport et non plus par les entreprises de distribution d'électricité. Ceci permettrait augmenter l'engagement de ces entreprises pour les petites centrales hydrauliques. Entrée en vigueur: éventuellement déjà début 2005.



Armoires de contrôle et commande.

Source: Programme Petites Centrales Hydrauliques (PCH) de SuisseEnergie
Office fédéral de l'énergie (OFEN)
CH-3003 Berne



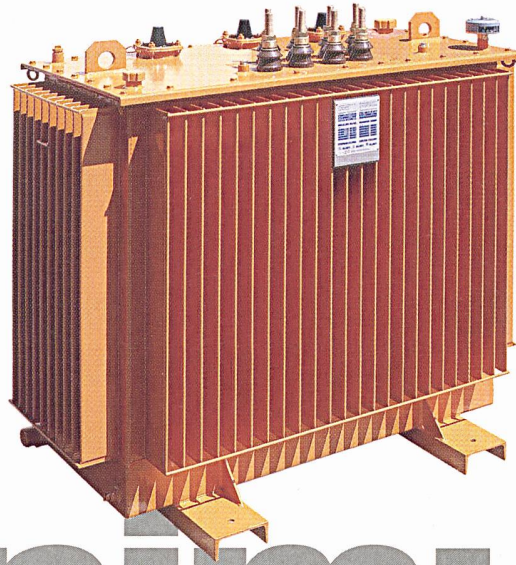
Retenue de la centrale de Blanches Fontaines.



Barrage vu depuis la berge.

RAUSCHER & STOECKLIN AG
ELEKTROTECHNIK
POSTFACH
CH-4450 SISSACH
Tel. +41 61 976 34 66
Fax +41 61 976 34 22
Internet: www.raustoc.ch
E-Mail: info@raustoc.ch

RAUSCHER
STOECKLIN



Minimum

Bei unseren strahlungsarmen Transformatoren sind die Emissionen des Magnetfelds auf ein Minimum reduziert.



ISO 9001:2000/EN 729-2:1994



Montagen AG^{TC}

Montagen AG - Obere Fährhütte - CH-9477 Trübbach
Tel. +41 81-783 31 00 - Fax +41 81-783 17 90
www.montagen-ag.ch - montagen@montagen-ag.ch

Ihr Spezialist im Stahlwasserbau



KELAG AG
CH-9466 Sennwald
Tel. +41 81-750 41 50
Fax +41 81-750 41 51
www.kelag-ag.ch
Kelag@kelag-ag.ch



BONTEC AG
Beratung und Entwicklung
von ARA-Ausrüstungen
Simon-Frick-Strasse
CH-9466 Sennwald
Tel. +41 81 750 41 70 - Fax +41 81 750 41 71
www.bontec-ag.ch - bontec@bontec-ag.ch



Cowa Remscheid GmbH
Leverkuser Strasse 65
D-42862 Remscheid-Lennep
Tel. +49 21 91 67- 21 40 - FAX +49 21 91 67- 21 41
www.cowaremscheid.com - cowa@cowaremscheid.com